



## Décision de radiodiffusion CRTC 2014-337

Version PDF

Ottawa, le 20 juin 2014

**Salt Spring Island Radio Corp.**  
Salt Spring Island (Colombie-Britannique)

### CFSI-FM Salt Spring Island – Renouvellement administratif

1. Le Conseil **renouvelle** la licence de radiodiffusion de l'entreprise de programmation de radio commerciale de langue anglaise CFSI-FM Salt Spring Island (Colombie-Britannique) du 1<sup>er</sup> septembre 2014 au 31 août 2015, en vertu des modalités et **conditions** en vigueur dans la licence actuelle. Ce renouvellement de courte durée permettra au Conseil de vérifier la conformité du titulaire à l'égard du *Règlement de 1986 sur la radio*, de ses ordonnances et de ses conditions de licence, telles qu'énoncées dans la décision de radiodiffusion 2007-387 et modifiées dans la décision de radiodiffusion 2014-330.
2. La présente décision ne règle en aucune façon les questions que le renouvellement de cette licence pourrait soulever. Le Conseil se prononcera sur le renouvellement de cette licence à une date ultérieure, et les personnes intéressées pourront soumettre leurs commentaires en temps opportun.

#### Documents connexes

- *CFSI-FM Salt Spring Island – Publication d'ordonnances*, décision de radiodiffusion CRTC 2014-330 et ordonnances de radiodiffusion CRTC 2014-331, 2014-332, 2014-333, 2013-334, 2014-335 et 2014-336, 20 juin 2014
- *Attribution de licence à une station de radio devant desservir Salt Spring Island*, décision de radiodiffusion CRTC 2007-387, 22 octobre 2007

Secrétaire général

*\*La présente décision doit être annexée à la licence.*